



COMMUNIQUE DE PRESSE

6 février 2018

La Banque Postale propose une enveloppe d'urgence de financement à taux 0% aux communes sinistrées par les récentes inondations

En proie aux crues et à des pluies incessantes, de nombreuses communes font face à des inondations importantes depuis le début de l'année. La Banque Postale se mobilise au plus près de ses clients pour soutenir les communes en situation de catastrophe naturelle.

En soutien aux communes sinistrées, La Banque Postale, premier prêteur des collectivités locales, propose en urgence une enveloppe de financement à taux 0% pour les communes déclarées en état de catastrophe naturelle causé par les inondations.

Cette enveloppe est mise à disposition des communes sinistrées pour un montant de financement allant de 50 000 euros à 1 million d'euros par commune, dans la limite d'une enveloppe globale de 100 millions d'euros et sur une durée de remboursement pouvant aller jusqu'à 18 mois.

L'octroi de ce financement d'urgence est soumis à conditions : les communes doivent faire l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle (recensement par arrêté) et doivent souscrire avant le 15 avril 2018, le financement pouvant être consenti après étude et sous réserve d'acceptation du dossier par La Banque Postale.

Afin de faciliter les démarches pour les communes concernées, La Banque Postale a mis en place un numéro de téléphone dédié¹, accessible du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (hors jours fériés).

Via sa filiale KissKissBankBank, La Banque Postale se mobilisera également dans les prochains jours pour collecter des dons via la plateforme de financement participatif. L'objectif est de permettre aux citoyens qui le souhaitent de contribuer aux travaux de remise en état des infrastructures locales.

A propos de La Banque Postale

La Banque Postale, filiale du Groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanal.

La Banque Postale, c'est :

- 5, 602 milliards d'euros de PNB
- 10,7 millions de clients actifs
- près de 400 000 clients Entreprises, Professionnels, Collectivités et Associations
- 8 millions de cartes bancaires

Chiffres à fin 2016

Contact presse La Banque Postale :

service.presse@laposte.fr; 01 55 44 22 37

¹ 09 69 36 88 00 (appel non surtaxé)